
M.E.S., Numéro 130, Vol.2, septembre – octobre 2023

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 11 octobre 2023



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, septembre - octobre 2023

LA POLITIQUE AGRICOLE ET LE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO.

Défis et perspectives

par

MOUSSA MUKOKO

NTSHA NGANZIALA

Chefs de Travaux

Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques

Claude Julien BIRYO BIG-DIG

Doctorant en Philosophie, Faculté des Lettres et Sciences humaines

(Tous) Université de Kinshasa

Résumé

L'agriculture joue un rôle important dans le développement socio-économique des Etats dans le monde, en général, et de la RDC, en particulier. En effet, elle ne peut engendrer le développement en question que si et seulement si elle est organisée et mieux modernisée. De même, l'agriculture permet à un Etat de lutter contre la crise alimentaire, la faim, la pauvreté, le chômage et elle est aussi à la base de l'augmentation de la richesse nationale, etc. Pour y arriver, voici quelques stratégies pour des politiques agricoles efficaces : des nouveaux mécanismes de financements, une nouvelle organisation socio-économique de la production agricole et un encadrement de la jeunesse en milieu rural.

Mots-clés : *Politique agricole, développement socio-économique*

Abstract

Agriculture plays an important role in the socio-economic development of states in the world, in general and the DRC in particular. Indeed, it can only bring about the development in question if and only if it is modernized. Similarly, agriculture allows a State to fight against the food crisis, hunger, poverty, unemployment and it is also the basis for increasing national wealth, etc. To achieve this, here are some strategies for effective agricultural policies: new financing mechanisms, a new socio-economic organization of agricultural production and supervision of youth in rural areas.

Keywords : *agricultural policy, socio-economic development*

INTRODUCTION

Le secteur agricole est un facteur incontournable dans le processus du développement socio-économique de tout pays. Il joue un rôle économique crucial dans la vie d'une nation dans la mesure où il constitue un secteur de croissance de l'économie, du financement et d'ajustement de cette croissance.

La RDC avec sa superficie de 2.345.409 Km², est dotée des terres fertiles ou cultivables, des matières premières diversifiées, des sources d'énergie, ... L'agriculture peut donc se développer rapidement et constituer un secteur économique d'une importance capitale. Elle peut, à elle seule, contribuer à plus de 50% du budget national.¹ Par ailleurs, l'épanouissement de ce secteur en recul dans un pays comme la RDC est indispensable, car elle peut contribuer aux équilibres fondamentaux de l'économie du pays.

Cependant, la RDC est un pays qui importe pratiquement tout. Au lieu de frôler le ridicule dans des campagnes du genre « consommer congolais » lancées à partir des

¹G. VERHAEGEN., « Le rôle de l'agriculture dans le développement du Congo » in *Congo - Afrique*, n°47, 1973, p.206.

magasins des expatriés garnis exclusivement des produits importés ; on devrait plutôt réfléchir sur les obstacles dressés à l'industrialisation du pays, même la petite industrialisation, par des pratiques peu éthiques et donc recommandables, souvent identifiées mais toujours non encore corrigées, encore moins sanctionnées. Il faut ajouter à cela les taxes légales et illégales, visibles et invisibles, sur et sous table, auxquelles les opérateurs économiques ont fini par s'accommoder, chacun à sa manière. Et, comme tout vient de l'extérieur, aucune importance n'est alors accordée ni à la production locale, ni à l'invention locale, bloquant dès lors l'éclosion d'une industrie locale et du génie local.

C'est dans cette optique que nous voulons voir la République Démocratique du Congo produire comme les autres pays au lieu de continuer toujours à importer même les aliments qu'elle peut produire elle-même localement. D'où la question de savoir quelles politiques pour répondre au développement agricole en RDC ? De ce qui précède, hormis l'introduction et la conclusion, cette étude comporte deux grands volets. Le premier porte sur l'éclairage terminologique et le second est consacré aux stratégies pour des politiques agricoles efficaces susceptibles de promouvoir ce secteur déclic du développement endogène.

I. L'ECLAIRAGE TERMINOLOGIQUE

Il s'agit de clarifier les concepts de base qui guident la compréhension de cette réflexion. C'est ainsi que nous définissons les termes de politique agricole et de développement socio-économique.

1.1. La politique agricole

1.1.1. Les définitions

J.M. Boussard² estime qu'une politique agricole, dans la mesure où son objectif prioritaire est de garantir la production à des prix raisonnables pour le consommateur, a donc bien pour mission d'allouer les ressources de manière plus efficace que le seul marché concurrentiel.

R. Arena³, pour lui, stipule que la définition précédente se caractérise par une place importante laissée au prix de marché, et notamment celui qui se forme sur les places boursières mondiales de matières premières. Elle caractérise désormais les politiques agricoles puisque l'objectif privilégié est de rendre au marché sa suprématie et, du même coup, d'écarter tout risque de distorsions de concurrence et cette définition est indissociable du processus de libéralisation du commerce mondial de produits agricoles et alimentaires.

Toutefois, ces deux définitions ont pour point commun de se situer dans une rhétorique néo-classique, l'une pour la contester sans pour autant constituer une véritable approche alternative puisqu'il s'agit de recenser les frottements ou les instabilités propres au marché et d'en déduire la nécessité d'organiser les marchés agricoles, l'autre pour soulever son efficacité totale pour peu que les signaux du marché ne soient pas voilés par des interventions « distorsives ».

1.1.2. Les objectifs

Toute politique agricole s'entend sur un but lucratif. C'est en fonction de ce but qu'on juge la cohérence et l'efficacité des mesures à prendre. Ces objectifs diffèrent suivant le degré de développement du pays concerné, la nécessité propre de chacun de ces pays et suivant l'état d'esprit ou l'habitude de la population concernée. Les objectifs assignés à l'agriculture dépendent d'un pays à un autre.

²J.M. BOUSSARD., « L'œuvre d'Armatya Sen et l'agriculture », communication au séminaire de politique agricole de la Société française d'Économie Rurale, 9 avril 1999, pp.1-4.

³R.. ARENA., « Les économistes français en 1950 », in *Revue économique*, 2000, vol. 51, numéro 5, pp.69-72.

I.1.3. La typologie de politiques agricoles

On distingue souvent quatre types de politiques agricoles :

- les politiques de soutien à la production en vue de faciliter les changements dans la dimension et l'organisation des exportations et de soulager les difficultés et les pertes de revenus temporaires à cause de ces ajustements. Les instruments utilisés sont : les aides structurelles, la réforme foncière, les programmes de recherches publiques et de vulgarisation, le crédit agricole, etc. ;
- les politiques sur l'environnement géographique de la production en vue de soutenir les régions économiquement défavorisées et d'encourager l'offre des bénéfices sociaux et environnementaux non marchands. Les instruments utilisés sont : les fonds de développement économique et social pour soutenir les régions marginales et promouvoir l'emploi rural des mesures agro-alimentaires, le remembrement, etc. ;
- les politiques de création des marchés ou de la concurrence en vue de maintenir et de promouvoir la concurrence, (contrôle des monopoles) ; d'améliorer le fonctionnement des marchés et de promouvoir les débouchés et les exploitations. Les instruments utilisés sont : le marketing board, l'investissement public dans les infrastructures et les marchés des offices de contrôle de la qualité ainsi que la promotion, etc. ;
- Les politiques de régulation des marchés en vue de stabiliser les revenus ; d'augmenter les revenus ; de maintenir la population agricole en place et d'établir la souveraineté alimentaire. Les instruments utilisés sont : les droits de douane et contingentement à l'importation ou à la production, le paiement compensatoire, le stock régulateur, le prix minimum et la subvention sur les intrants agricoles, etc.

Face à cette typologie ci-dessus, la RDC atteste qu'elle ne se retrouve pleinement dans aucun de type. Contrairement, elle serait dans la souveraineté alimentaire et un développement agricole et socioéconomique assurés.

1.2. Le développement socio-économique

Le développement socio-économique⁴ fait référence à l'ensemble des mutations positives (techniques, démographiques, sociales, sanitaires...) que peut connaître une zone géographique (monde, continent, pays, région...). Il ne doit pas être confondu avec la croissance économique. Celle-ci est habituellement nécessaire ou consécutive au développement, mais elle n'en est qu'un aspect.

1.2.1. L'intelligence du groupe des mots

Le développement social⁵ place les populations au premier plan. Guidé par une approche « ascendante », il intègre la voix des pauvres et des populations défavorisées dans le processus de développement pour qu'il ne leur soit pas imposé d'en haut. À cet effet, il apporte des contributions substantielles et basées sur des données factuelles à l'élaboration des politiques et des programmes :

- en analysant les risques sociaux et politiques de manière plus efficace et plus opportune, notamment en termes d'impact sur les conditions de vie et la pauvreté ;
- en intégrant les dimensions liées à la fragilité et au conflit dans les analyses et les opérations ;
- en cherchant à mieux comprendre la résilience des communautés et des institutions lorsqu'elles sont confrontées à des chocs d'origine naturelle ou humaine, qu'il s'agisse

⁴J B. VERON., « L'aide au développement face à la guerre », in *Focus Stratégique*, n°7, Publication de l'Institut Français des relations internationales, mai 20018, p.37.

⁵Ces informations ont été puisées dans <http://www.banquemondiale.org/fr/topic/socialdevelopment/overview#3>.

de crises économiques, de changements climatiques, de catastrophes naturelles ou de conflits violents ;

- etc.

Le développement économique⁶ nécessitant notamment de la création de richesses, on associe développement économique et « progrès », puisqu'il entraîne généralement une progression du niveau de vie des habitants. On parle alors d'amélioration du bien-être social (au sens économique).

Les paramètres économiques et sociaux pour la mesure du développement sont indiqués dans l'article « Pays en développement ». La différence entre croissance économique et développement social est mal perçue dans le grand public. Le bien-être social doit être distingué de la production économique⁷. Le bien-être est pluridimensionnel. D'autres composants existent à côté du bien-être matériel.

Enfin, nous devons retenir que toute politique est donc une somme de programmes et, un programme ne peut se comprendre si on l'isole du système organisationnel et politique qui l'entourne. L'on voit la difficulté qu'il y a à définir dans le contexte de cette analyse, un seul paramètre de base pour une politique agricole.

II. LES STRATEGIES POUR DES POLITIQUES AGRICOLES EFFICACES

2.1. L'analyse critique des politiques agricoles congolaises

La RD. Congo, par l'immensité de son territoire et sa position géographique en Afrique, a vocation d'être un relais et une piste d'intégration de toute l'Afrique. Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, l'Afrique trouve au Congo un carrefour en principe incontournable.

Mais, le Pays ne peut jouer ce rôle hautement significatif que s'il réussit au moins deux conditions : la reprise de la croissance et l'établissement d'un réseau adéquat des transports. Malheureusement, malgré l'évidence de l'importance cardinale des transports, la RDC offre un tableau sombre dans ce domaine autant que d'autres. La déféctuosité des voies et moyens de communication a handicapé tout élan populaire vers le développement. La désarticulation de notre système de transport a pour causes principales : l'inadéquation des systèmes d'organisation des services de transport et de communication ainsi que la déféctuosité généralisée des réseaux. Les infrastructures de transport présentent un état de délabrement généralisé. Cette situation se caractérise essentiellement par :

- la vétusté et la dégradation des infrastructures et des équipements routiers, aéroportuaires, lacustres, fluviales et maritimes;
- l'absence de financement pour les travaux d'entretien routier;
- le vieillissement des bacs et ponts installés;
- etc.

2.2. Les conséquences immédiates et lointaines

2.2.1. L'exode rural : conséquence la plus immédiate de la crise de l'Etat

Il sied de noter que l'exode rural s'explique à la fois par des conséquences répulsives engendrées par le milieu rural et par les forces actives issues d'un milieu urbain, les unes comme les autres se conjuguent pour créer un courant de la campagne vers la ville. Pour cela, l'exode rural est un phénomène social qui est très complexe et a des causes :

⁶J. BRASSEUL., *Introduction à l'économie du développement*, Paris, Ed. Armand Colin, 2008, p.23.

⁷*Idem*, p.24.

- *les causes économiques :*

Sur le plan socio-économique, nous avons constaté que la plupart des habitants en milieu rural ont été attirés par les avantages économiques qu'ils espéraient gagner en ville tels que le travail bien rémunéré, les magasins bien achalandés, les possibilités d'initiatives privées rémunératrices, etc. C'est pour dire que beaucoup de gens quittent la campagne pour un besoin précis qu'ils ne peuvent pas satisfaire sur place, avec ferme intention de revenir si possible riche. Ce dépeuplement de la main d'œuvre agricole influe sur la productivité et plonge le pays dans la crise alimentaire sous tous ses corollaires.

- *les causes politico-administratives :*

La classe politique congolaise est restée essentiellement caractérisée par le népotisme, le clientélisme, le tribalisme, l'irrationalité, la poursuite de l'intérêt égoïste, l'impunité généralisée, la corruption à tous les niveaux,... alors que le pays dispose d'énormes potentialités économiques (minerais, forêts, eaux, agriculture, élevage, pêche) et humaines, mais se trouve parmi les pays les plus pauvres et très endettés du monde, la population croupit dans une misère indescriptible. L'administration territoriale ne fonctionne pas dans le sens de promouvoir le développement agricole comme à l'époque coloniale où le travail agricole était une obligation pour les paysans.

- *les causes socio-culturelles :*

Il s'agit des causes liées à l'organisation de nos sociétés traditionnelles, c'est-à-dire leur interdiction avec les sociétés modernes issues du contact avec l'Occident. Dans ce cas, toutes ces séries de situation peuvent mettre un individu en opposition avec sa famille ou son village. Les situations peuvent légitimer son départ. En effet, des nombreux jeunes quittent la campagne pour la ville, pour des raisons de scolarité comme la ville de Kinshasa abrite plusieurs établissements d'enseignement supérieur et universitaire. Et dans les mentalités actuelles, le citadin vaut qu'un agriculteur ou rural.

Si les causes présentes font preuve de la forte démographie urbaine avec la multiplicité des activités informelles, la naissance des pratiques immorales notamment la mendicité, la prostitution, la criminalité et autres, les conséquences lointaines présentent des dangers difficiles à éviter.

- *Des efforts sur l'encadrement, la vulgarisation et la formation en RDC de nos jours*

Il convient de rappeler pour mémoire qu'il existe actuellement des types d'encadrements en place, mais nous avons retenu : l'encadrement assuré par le service du département de l'agriculture ; l'encadrement par l'intermédiaire des projets de développement rural intégré ; l'encadrement par des sociétés agro industrielles ; etc.

Ainsi, ces problèmes sont :

- l'insuffisance de l'effectif et de la formation des encadreurs : la plupart d'encadreurs à la base ignorent les nouvelles techniques culturales, faute de recyclage ;
- l'insuffisance des moyens logistiques : seuls les agronomes au niveau des districts (devenus des provinces) et de certains territoires disposent des moyens de déplacement. Il devient ainsi difficile aux encadreurs de visiter et de contrôler les producteurs. Ces encadreurs avaient reçu des motos qui sont aujourd'hui vieilles et d'autres déjà déclassées ;
- etc.

- **Du problème de la commercialisation des produits agricoles locaux**

Ici, nous avons noté :

- la dégradation du réseau routier freine et bloque la promotion de l'agriculture. Se trouvant dans l'incertitude d'évacuer leurs productions, les producteurs ont été conduits à limiter celle-ci au strict minimum de leurs besoins usuels. Les arrivées sporadiques des commerçants sur les lieux de production à cause de l'état délabré des routes, et celui de leurs camions ne pouvaient pas stimuler les producteurs.
- au Katanga, à Nyunzu, à Kanyama, à Ngandandjika, à Luputa, à Kabinda et Lubao au Kasai Oriental, par exemple, même là où l'évacuation est impossible comme en Ituri, au Nord-Kivu, à Bumba, au Kwilu, ... , les agriculteurs sont vraiment démotivés à tel point qu'ils se sont ramenés à une agriculture d'autosubsistance⁸ ;
- l'absence des dispositions de stockage et de conservation :
- l'inexistence des équipements de stockage et de conservation a pour effet de limiter la production au strict minimum afin d'éviter des pertes dues soit au caractère périssable de certaines denrées soit de les céder à des prix dérisoires proposés par des commerçants ;
- etc.

2.3. Les stratégies pour l'efficacité

2.3.1. Les nouveaux mécanismes de financement

Parmi les nouveaux mécanismes qui peuvent permettre d'amorcer le redressement de la situation, nous retenons ce qui suit :

- la mise en place d'un fonds de crédit de campagne (FCC) : qui aura pour objet de suppléer à la carence d'intermédiation financière suite au vide laissé par la Banque de crédit agricole et les autres institutions financières ;
- la constitution d'un fonds de messageries agricoles (FMA) : qui aura pour objet de promouvoir et d'accompagner les activités de transport, de stockage et commercialisation des produits agricoles, pêche et d'élevage ;
- la constitution d'un Fonds de développement rural (FDR) : l'objectif de ce fonds sera de contribuer à l'amélioration du cadre de vie du monde rural par la mise en place des infrastructures sociales de base ; ...

Comme on peut le constater, la principale caractéristique de ces trois fonds réside dans le fait que ce sont les bénéficiaires eux-mêmes qui en sont copropriétaires majoritaires. L'Etat n'est pas à l'avant-garde, il est à l'arrière-plan et doit se comporter comme un accompagnateur qui n'aura pas de main mise sur les structures chargées de la mobilisation, de l'animation et de la gestion de ces fonds.⁹

2.3.2. La nouvelle organisation sociale et économique de la production agricole¹⁰

L'agriculture congolaise est confrontée à plusieurs, mais dans le cadre de cet article nous avons retenu ce qui suit :

⁸ KANYINDA TSHIKUNDA et MUSANGU MUAMBA., L'évolution de l'agriculture traditionnelle au contact de l'économie : Cas du noyau des fortes densités du Kasai 1908-1958, Université d'Aix-Marseille, 1978, p.145, Thèse Inédite.

⁹G. KABENGELE DIBWE., *Géographie économique et humaine de la République Démocratique du Congo*, Editions contradictions africaines et pauvreté, Kinshasa, CAP, 2013, p.23.

¹⁰Idem, p.24.

- au plan interne, elle doit assurer l'autosuffisance et la sécurité alimentaire à une population dont le taux de croissance (3,1%) est supérieur à celui de l'accroissement de la production vivrière (2%) ;
- au plan externe, l'agriculture congolaise doit assurer la production suffisante en quantité et en qualité et d'une gamme variée des produits d'exportation afin d'approvisionner les firmes agro-alimentaires du pays et de relever le défi de la mondialisation. Ces idées novatrices sont : *la professionnalisation de l'agriculture : la relance du mouvement coopératif : le centre de technopole agricole ; etc.*

2.3.3. L'encadrement de la jeunesse en milieu rural

2.3.3.1. Dans le secteur agricole

L'encadrement des jeunes dans le secteur agricole en milieu rural est l'une des pistes qui peuvent aider le pays à sortir de la crise alimentaire. Les jeunes disposent d'atouts indéniables; comme la force physique, le goût de l'argent dans leurs activités, les capacités d'apprentissage, la volonté de présenter un travail bien soigné, le besoin de faire la différence dans les initiatives, etc. Cet encadrement mérite d'être mis en œuvre par des acteurs attirés à l'instar des vulgarisateurs agricoles qui maîtrisent la sociologie rurale et les différentes catégories des paysans et leurs attitudes faces aux innovations agricoles.

2.3.3.2. Dans le développement des activités artisanales

Le milieu rural est dépourvu de beaucoup de choses et représente un marché potentiel important. Le développement des activités artisanales et l'organisation du marché de ces produits peuvent être encouragés pour absorber une portion des jeunes dans ces activités et lutter ainsi contre l'oisiveté et la pauvreté en milieu rural.¹¹

2.3.3.3. L'accès facile à la terre

L'accès à la terre en RD. Congo est une des questions à la une. En effet, le problème se pose en termes de gestion, c'est-à-dire la propriété et la responsabilité dans l'octroi du pouvoir de jouissance. Le dualisme se vit dans le régime foncier avec d'une part, la responsabilité coutumière et d'autre part, administrative.

CONCLUSION

Le secteur agricole demeure la source indispensable pour un développement et la meilleure force de combattre la faim, la pauvreté, le chômage, (le social) en RDC qui jadis ; fut un grand producteur et exportateur des produits agricoles et est comptée à ces jours, parmi les plus grands importateurs de certains produits qui faisaient sa fierté sur le marché international et qui ont disparu à cause de la baisse de production.

Plusieurs facteurs justifient ainsi cette situation. Ce sont notamment : les politiques économiques appliquées par les différents Gouvernements ; la mauvaise orientation des politiques n'a pas permis de mettre en valeur les potentialités agricoles du pays, et a contribué au déclin de la production et à la dégradation accentuée des infrastructures économiques. L'environnement macro-économique a aussi constitué une contrainte non négligeable au développement de l'agriculture.

Pour que l'agriculture soit réellement priorité des priorités, il lui faut :

- disposer des moyens financiers conséquents ;

- adopter la stratégie de développement qui régule les importations et protège les industries locales ;
- créer des banques agricoles pouvant aider les fermiers à mieux faire l'agriculture ;
- etc. ;

C'est pourquoi, nous concluons en soulevant le rappel d'une politique agricole qui se fonde sur les bases locales au travers des stratégies concrètes sur les infrastructures de base de toutes les voies de communication possibles, de la formation de la jeunesse rurale, formation sur base de la vulgarisation agricole fondée sur les résultats des recherches agronomiques à l'instar de l'Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomique (INERA).

BIBLIOGRAPHIE

- ARENA, R..., « Les économistes français en 1950 », in *Revue économique*, 2000, vol. 51, numéro 5.
- BOUSSARD, J.M., « L'œuvre d'Armatya Sen et l'agriculture », communication au séminaire de politique agricole de la Société française d'Économie Rurale, 9 avril 1999.
- BRASSEUL. J. ., *Introduction à l'économie du développement*, Paris, Ed. Armand Colin, 2008,.
- <http://www.banquemoniale.org/fr/topic/socialdevelopment/overview#3>.
- KABENGELE DIBWE, G., *Géographie économique et humaine de la République Démocratique du Congo*, Editions contradictions africaines et pauvreté, Kinshasa, CAP, 2013.
- KANYINDA TSHIKUNDA et MUSANGU MUAMBA., *L'évolution de l'agriculture traditionnelle au contact de l'économie: Cas du noyau des fortes densités du Kasai 1908-1958*, Université d'Aix-Marseille, 1978, Thèse Inédite.
- VERHAEGEN, G., « Le rôle de l'agriculture dans le développement du Congo » in *Congo - Afrique*, n°47, 1973.
- VERON, J B., « L'aide au développement face à la guerre », in *Focus Stratégique*, n°7, Publication de l'Institut Français des relations internationales, mai 20018.